



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Depuis soixante ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, Reconnue d'Utilité Publique, accueille et accompagne 3 000 enfants et adultes en situation de handicap mental, psychique ou avec autisme dans ses 90 établissements et services en France. La Fondation est engagée dans une démarche d'innovation visant à offrir aux personnes accompagnées tous les moyens de mener une vie sereine, dans le respect de leurs liens familiaux et de leur identité.

La Fondation dans le 77

544 places

16 établissements et services : FAM, MAS, Foyers, Résidence accueil, Maison Relais, SAVS/SAMSAH, Pôle Enfance



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Siège : 17 Rue de l'Égalité, 92290 Châtenay-Malabry

www.fondation-amisdelatelier.org

CONTACTS

Stéphanie PARISOT
Chef de service

Courriel : habitatinclusif.pc77@amisdelatelier.org

Tél : 07 63 10 46 41

Pour toute demande d'entrée dans le dispositif ou toute information, vous pouvez vous adresser au chef de service .

SEINE-ET-MARNE (77)



HABITAT INCLUSIF

SEINE-ET-MARNE

PONTAULT-COMBAULT

Création Fondation des Amis de l'Atelier – 01/2021 – Picto Eucalyp de www.flaticon.com - Crédit photo : mastersenaiper de Pixabay



À qui s'adresse l'habitat inclusif ?

La Fondation des Amis de l'Atelier propose le dispositif d'habitat inclusif à **8 personnes adultes autistes**, souhaitant vivre en logement « ordinaire » de manière sécurisée et souhaitant bénéficier d'un accompagnement social.

Ces personnes peuvent être **en activité professionnelle, en études ou sans activité professionnelle**.

Selon les besoins, elles peuvent bénéficier d'un **accompagnement complémentaire** au dispositif d'habitat inclusif (**SAMSAH, SAVS, service à la personne etc...**).



Qu'est ce que l'habitat inclusif ?

L'habitat inclusif est un dispositif de logements regroupés dans un périmètre limité à une agglomération. C'est une offre intermédiaire entre le logement autonome et l'hébergement en établissement.

Un **professionnel, présent en journée, la semaine et le samedi**, est en charge de l'animation du dispositif et de la conception du projet de vie sociale et partagée en lien avec le locataire. Les locataires bénéficient de **prestations adaptées à leur besoin** : veille et sécurisation de la vie à domicile, accompagnement autour du maintien de l'autonomie, adaptation du logement, inclusion dans la cité et maintien des liens avec les familles et les proches, pour éviter l'isolement.

Les personnes sont **sous-locataires** des logements mis à disposition par la Fondation des Amis de l'Atelier en lien avec un bailleur social. Elles payent un loyer en bénéficiant des aides au logement.

Les Logements et la localisation

- **Localisation** : Pontault-Combault (77)
- **Logement**: appartement de type studio ou T2 , dans le parc immobilier diffus, en contrat de sous-location.